

## Economie et Commerce

### *I – Deux économies étroitement liées*

#### *Des échanges majeurs pour les deux pays*

La France et l'Italie sont l'un pour l'autre des **partenaires économiques majeurs**, avec, en matière commerciale, près de **70 milliards d'euros d'échanges en 2015**, soit près de **200 millions d'euros d'échanges quotidiens** entre les deux pays. La France est le deuxième client et le **deuxième fournisseur de la Péninsule**. L'Italie est le **quatrième importateur de produits agroalimentaires français** et constitue l'un des marchés privilégiés pour les automobiles françaises (7,8% des exportations françaises se font en Italie) et les produits métallurgiques (9,4%).

**200 millions d'euros d'échanges par jour –  
La France est le 2<sup>e</sup> client et le 2<sup>e</sup> fournisseur de l'Italie**

#### *Le poids des investissements réciproques*



La France est le **premier investisseur en Italie<sup>1</sup>**, avec un stock d'investissements représentant près d'1/5<sup>e</sup> des investissements internationaux en Italie (**46 milliards d'euros**). L'Italie est le **cinquième investisseur en France<sup>2</sup>**, derrière les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Suisse. Au total, plus de 1200 filiales italiennes sont installées en France, employant environ 80 000 salariés. En termes de projets créateurs d'emplois en France, l'Italie se situe au 3<sup>e</sup> rang mondial derrière les Etats-Unis et l'Allemagne.

La présence française en Italie est dense et ancienne, certaines entreprises étant implantées dans la péninsule depuis plus d'une centaine d'années. En termes sectoriels, **les services représentent trois quarts du stock total d'investissement, la banque et l'assurance comptant à elles seules pour plus de 30%**. Les sociétés françaises sont fortement représentées également dans la **grande distribution italienne**, dans **l'énergie** (10% des investissements français) et dans l'industrie, notamment dans **les biens d'équipement, les produits intermédiaires, et le transport**.

**La France premier investisseur en Italie :  
plus de 1600 filiales françaises en Italie, assurant plus de 200.000 emplois**

<sup>1</sup> Hors Pays-Bas, qui constitue une plateforme d'investissements étrangers (source : Eurostat).

<sup>2</sup> Hors Luxembourg, Belgique et Pays-Bas qui constituent des plateformes d'investissements étrangers, et hors France, dont les filiales à l'étranger investissent en France (source : Banque de France et Eurostat).

**L'Italie cinquième investisseur en France :  
plus de 1200 filiales italiennes en France, avec environ 80 000 salariés**

Au-delà des grands groupes, il ne faut pas oublier les **centaines de PME**, tant entreprises italiennes en France que françaises en Italie, qui, de part et d'autres des Alpes, constituent un réseau extrêmement dense de sites de production, de centres de décision et de points de vente en France.



***De grands projets portés par la coopération franco-italienne***

La France et l'Italie possèdent dans le domaine des **technologies de pointe** des compétences mondialement reconnues : aérospatiale, industrie des composants automobiles, chimie, mécanique, télécommunications et informatique, industrie pharmaceutique et biotechnologique. Les deux pays s'entendent également sur l'importance cruciale à accorder à **l'économie numérique** et à la collaboration des entreprises françaises et italiennes dans ce domaine, notamment pour l'élaboration des « *Smart Cities* ».

***Ces entreprises qui dynamisent la relation franco-italienne***

Sous l'égide de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie en Italie (CFCII) des prix viennent récompenser chaque année les entreprises faisant preuve d'un dynamisme particulier dans le cadre de la relation franco-italienne. Ci-dessous, les **lauréats 2015** :

Prix de l'investissement français en Italie (CFCII)	Antoine Pigot, Directeur général d' <b>ARTELIA</b>
Prix de l'investissement italien en France (AFII)	Alberto Marengi, Administrateur unique de <b>CARTIERA GALLIERA</b>
Trophée de la responsabilité sociale et environnementale (CFCII)	<b>ASSICURAZIONI GENERALI SpA</b>
Trophée de la Société italienne de l'année	Marco Capurso, Responsable Europe Occidentale, de la <b>société FERERRO</b>

L'Ambassade de France en Italie a remis le 15 décembre 2015 les prix Young Entrepreneur Initiative Franci@Innovazione à l'occasion de l'évènement StartupItalia ! Open Summit à Milan. Ce prix récompense **six startups** sélectionnées dans le cadre du Prix National pour l'Innovation, partenaire du projet : **Piezoskin, ERS Engineering, SWindErgy, iXem, LARIVOC, PEGVax**. Elles pourront entrer en contact avec l'écosystème français, avec un séjour de 5 jours au sein de l'un des six incubateurs publics français partenaires du programme afin d'évaluer les possibilités de partenariats technologiques, voire d'incubation.

***II – Des institutions de coopération toujours plus efficaces***

**La diplomatie économique est une priorité du gouvernement français.** Dans ce cadre, de nombreuses initiatives ont été lancées pour structurer et dynamiser la relation économique franco-italienne, notamment lors des **sommets bilatéraux annuels**. À cet effet, pour impliquer le plus étroitement possible les entreprises dans cette démarche, ont été créés un **Conseil d'affaires** présidé par Jean-Laurent Bonnafé (BNP Paribas) et Gabriele Galateri di Genola (Generali) chargé de proposer des pistes d'amélioration des relations économiques bilatérales et un **Conseil économique**, qui se réunit autour de l'Ambassadrice. Au niveau administratif ont été mis en place un groupe de travail bilatéral portant sur les questions commerciales et industrielles (GTCl) et un **pôle de diplomatie économique**, qui regroupe à présent sous l'autorité de l'Ambassadrice et autour du **service économique de l'Ambassade** les instances destinées à structurer et dynamiser notre relation économique.

## POLE DE DIPLOMATIE ECONOMIQUE

### AGENCES NATIONALES



**UBIFRANCE et l'Agence Française pour les Investissements Internationaux (AFII)** ont fusionné le 1<sup>er</sup> janvier 2015 pour créer **Business France**. Installée à Milan, Business France accompagne les activités exportatrices des entreprises françaises (information, prospection, gestion des Volontaires Internationaux en Entreprise) et promeut les investissements internationaux en France, en facilitant les démarches et en diffusant de l'information sur les avantages compétitifs de la France.



**Atout France** est l'agence chargée de développer l'industrie touristique, premier secteur économique français. Elle assure notamment une intense activité de communication, sur Internet et les réseaux sociaux, par la publication de nombreuses rencontres interprofessionnelles.



**Sopexa** est le groupe référent du marketing international Alimentaire, Vin et Art de vivre. En Italie, il vise principalement à accompagner les acteurs de la filière agroalimentaire française sur le marché italien.



La Chambre Française de Commerce et d'Industrie en Italie (CFCII) regroupe de nombreuses implantations françaises en Italie, mais également des sociétés italiennes entretenant des relations commerciales avec la France. Elle constitue le relais opérationnel des entreprises qui souhaitent s'implanter ou se développer commercialement en France et en Italie et assure la représentation institutionnelle de ses adhérents. Elle a également été à l'origine de la fondation d'un **Observatoire Responsabilité Sociale des Entreprises** franco-italien visant à diffuser la culture de la responsabilité sociale des entreprises auprès des entreprises françaises présentes en Italie et des entreprises italiennes.



La section Italie des Conseillers du Commerce Extérieur de la France, qui rassemble une cinquantaine de dirigeants français en Italie, vise à développer les liens économiques et commerciaux entre la France et l'Italie en accompagnant les pouvoirs publics français dans leur appréciation de la situation économique et le développement des produits et des entreprises françaises en Italie.



Entreprise Rhône-Alpes International (ERAI) conseille les entrepreneurs rhônalpins sur l'export et les financements internationaux. La région Rhône-Alpes étant l'une des premières dans les relations économiques franco-italiennes, l'ERAI participe pleinement à l'intensification des échanges entre les deux pays.



Les Saloni Internazionali Francesi représentent la délégation italienne de Promosalons, et organisent les multiples Salons Professionnels Internationaux Français.